



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

protection

Question écrite n° 8615

Texte de la question

Mme Laurence Abeille interroge Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur la création d'aires marines protégées. L'objectif de l'Agence des aires marines protégées était la création de dix parcs naturels marins en 2010. Le site Internet de l'Agence ne mentionne que quatre parcs. Deux parcs sont en cours de création : celui de « Picardie-côte d'Opale » et celui de « l'estuaire de Gironde et mer des Pertuis ». Aussi, elle souhaiterait savoir quels autres parcs marins vont être créés pour respecter cet objectif.

Texte de la réponse

Le plan d'action mer de la première stratégie nationale pour la biodiversité avait fixé l'objectif de création de dix parcs naturels marins. Cet objectif a été confirmé par les engagements des gouvernements successifs et la stratégie nationale de création et de gestion d'aires marines protégées validée en avril 2012. Sept parcs naturels marins ont été créés à ce jour : Iroise (2007), Mayotte (2010), Golfe du Lion (2011), Glorieuses (2012), Estuaires picards et mer d'Opale (2012), Arcachon (2014) et l'Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis (2015). Trois autres projets sont encore à l'étude, Martinique, autour du Cap Corse et le Golfe Normand-Breton. Le projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, qui a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 24 mars 2015, prévoit notamment de modifier le code de l'environnement en ce qui concerne les organes de gouvernance des parcs naturels marins, afin de permettre la fixation par le décret de création des modalités d'organisation du conseil de gestion du parc. Cela pourrait inclure, pour les projets de très grande superficie ou concernant un long linéaire côtier, la création de comités géographiques auxquels les conseils de gestion pourraient déléguer certaines de leurs compétences. Ces nouvelles dispositions visent à favoriser et accélérer l'aboutissement de certains des projets précédemment cités, en particulier le parc de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis.

Données clés

Auteur : [Mme Laurence Abeille](#)

Circonscription : Val-de-Marne (6^e circonscription) - Écologiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8615

Rubrique : Mer et littoral

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 octobre 2012](#), page 6042

Réponse publiée au JO le : [7 juillet 2015](#), page 5239